

Objet : Commande publique – Décision d’attribution du marché n°CAA25002 - Fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eau potable

Lot 1 « Branchements »

Lot 2 « Accessoires pour compteur et plomberie »

Lot 3 « Canalisations, brides, vannes, incendie »

Lot 4 « Pièces de raccordement et de réparation »

Lot 5 « Regards compteurs »

Lot 6 « Protection et régulation »

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu les articles L. 5211-1, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R2124-3 et R2124-4 et R2161-21 à R2161-23 du code de la Commande publique autorisant la passation du marché en procédure avec négociation avec une phase candidature et une phase offre,

Vu la délibération n°38 du Conseil d'Agglomération en date du 06 février 2025 donnant délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché public CAA25002 « Fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eau potable » et tout acte afférent à ce dossier, avec les entreprises les mieux disantes retenues par la CAO,

Vu l'arrêté n°2024-053 en date du 25 mars 2024 abrogeant l'arrêté n°2023-094 et donnant délégation à Monsieur Michel CHEVALLIER pour les affaires ayant trait à la commande publique pour la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Considérant qu'il y a lieu de faire appel à des prestataires pour la fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eau potable répartie en 6 lots,

Vu la consultation engagée le 11 février 2025,

Vu les dossiers présentés par les candidats et l'examen des candidatures,

Vu la décision n°2025-050 du 18 mars 2025 concernant l'admission de la candidature,

Vu les dossiers présentés par les candidats et l'examen de leurs offres,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 16 juin 2025,

Décide

Article 1 : Le marché n°CAA25002 « Fourniture de pièces industrielles pour les réseaux d'eau potable » est confié aux entreprises suivantes :

Lot 1 « Branchements »

CHRISTAUD – 3 rue Fernand Pelloutier – 38130 ECHIROLLES, pour un montant annuel estimatif de 65 239,93 € HT (montant extrait du BPU-DQE).

Lot 2 « Accessoires pour compteur et plomberie »

HEINRICH CANALISATION – 8 Rue de la Fonderie – 67129 MOLSHEIM CEDEX, pour un montant annuel estimatif de 26 446,67 € HT (montant extrait du BPU-DQE).

Lot 3 « Canalisations, brides, vannes, incendie »

HEINRICH CANALISATION – 8 Rue de la Fonderie – 67129 MOLSHEIM CEDEX, pour un montant annuel estimatif de 41 447,74 € HT (montant extrait du BPU-DQE).

Lot 4 « Pièces de raccordement et de réparation »

CHRISTAUD – 3 rue Fernand Pelloutier – 38130 ECHIROLLES, pour un montant annuel estimatif de 46 899,04 € HT (montant extrait du BPU-DQE).

Lot 5 « Regards compteurs »

CHRISTAUD – 3 rue Fernand Pelloutier – 38130 ECHIROLLES, pour un montant annuel estimatif de 60 209,53 € HT (montant extrait du BPU-DQE).

Lot 6 « Protection et régulation »

CHRISTAUD – 3 rue Fernand Pelloutier – 38130 ECHIROLLES, pour un montant annuel estimatif de 43 985,59 € HT (montant extrait du BPU-DQE).

Article 2 : La présente consultation concerne un accord-cadre donnant lieu à l'émission de bon de commande avec un montant maximum de 2 870 000,00 € HT pour la durée totale du marché, tous lots confondus. Il est conclu pour une durée de 1 an renouvelable 6 fois 1 an à compter de la date de notification.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place Verdun - 38 000 Grenoble et par la voie de l'application « Télérecours citoyen » sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 4 : La présente décision sera transmise au représentant de l'Etat et communiquée lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 01.07.2025
Michel CHEVALLIER
Le Vice-Président

